

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BYBY ECLAT »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-
Quartier millionnaire; non loin du Groupe Scolaire SAINT
LOUIS ;, Lot 3686, Ilot 389

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BYBY ECLAT »

Objet : L'esthétique (soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations);, Commercialisation de produits cosmétiques et de parfumerie;; Mannequinat ;Marketing commercial ; Prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-
Quartier millionnaire; non loin du Groupe Scolaire SAINT
LOUIS ;, Lot 3686, Ilot 389

Dirigeant(s) Mlle FOFANA ABY NOGODIA KAMISSA NORIA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04597 du 28/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32458/GTCA/RC/2023 du 28/04/2023

